

# Facilitez la mise en place de vos actions de prévention des risques professionnels.

Agemetra vous propose un nouveau dispositif pour mener votre démarche de prévention des risques professionnels

## « Mon Approche Prévention, MAP ».

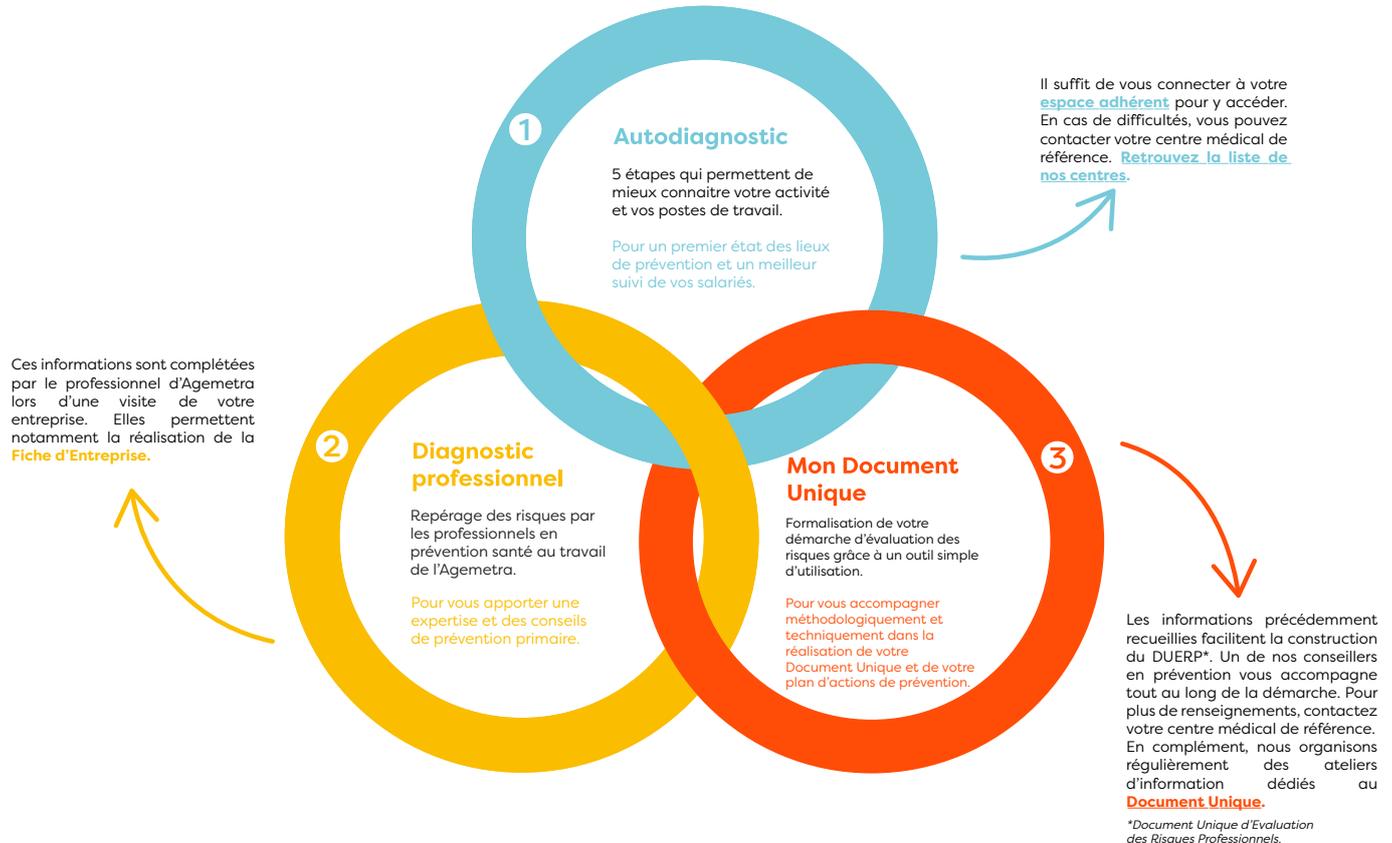
Il vous permet notamment de réaliser votre **document unique**, de façon autonome, grâce à un outil simple d'utilisation, tout en étant accompagné à chaque étape par nos équipes.

Vous commencez par compléter un autodiagnostic afin d'établir un premier état des lieux en matière de prévention. C'est une étape essentielle pour la mise en œuvre de notre accompagnement qui vous amènera jusqu'au **plan d'action**.

- € L'accès à ce dispositif est compris dans votre cotisation et fait partie de notre offre de services.
- i Vous souhaitez en savoir plus sur ce nouveau service ?
- 🔍 Rendez-vous sur :  
[www.agemetra.org](http://www.agemetra.org) > Espace Prévention > Mon Approche Prévention
- ? Pour toute question votre centre médical de rattachement est à votre écoute.

## Mon Approche Prévention

# Mon Approche Prévention (MAP)



Pour en savoir plus : [www.agemetra.org](http://www.agemetra.org)

**On ne plaisante pas avec la santé au travail.**